

Séance du 17 juin 2025

Nombre de conseillers municipaux : 23
En exercice : 23
Ayant pris part à la délibération : 17

Date de la convocation : 12/06/2025
Date d'affichage : 12/06/2025
Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture le :

L'an deux mil vingt-cinq et le 17 juin, le conseil municipal de la commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Patrice MARTIN, maire.

Présents : Monsieur AUBERT Jacques, Monsieur BEAUJOIN Jean-Luc, Monsieur DUVAL Patrick, Madame GIBEAU Hélène, Madame LACAM Stéphanie, Madame LAFOSSE Anne Mary, Monsieur LE FOLL Alain, Monsieur LEBON Nicolas, Madame LENORMAND Rose-Marie, Madame MARIE DIT ASSE Chrystelle, Monsieur MARTIN Patrice, Madame MORIN Laurence, Monsieur ROUSSEAU Pierre, Monsieur SCHACHER Christophe, Madame VILLAIN Marie-Agnès,

Absents excusés : Madame ANFRAY Virginie, Monsieur BOHEME Alain donne pouvoir à M. AUBERT Jacques, Monsieur FOISSIER Vincent, Monsieur HUBERT Benoît, Madame JEANNE Marie-Pierre donne pouvoir à Mme LACAM Stéphanie, Madame GOULAY Martine, Madame MARIE Christelle, Monsieur TURPIN Laurent,

Secrétaire de séance : Monsieur AUBERT Jacques,

Objet : Charte : « Développer un projet éolien »

Délibération 42/2025

Considérant la charte proposée par la CDC Val ès Dunes travaillée avec les communes voisines telles que Soliers, Bourguébus, Sannerville, Grentheville...

La commune de Valambray considère que la rédaction de la charte peut être comprise par les promoteurs de l'éolien comme une liste de bonnes pratiques à respecter pour prétendre à la réalisation de leur projet. Considérant que si le promoteur éolien respecte les termes de la charte, il sera difficile pour la commune de la refuser.

Malgré les bonnes intentions de ce document, il ne nous paraît pas de nature à s'opposer au promoteur éolien.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité refuse de signer la charte proposée.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus,
Pour copie conforme, le 19 juin 2025

Le Maire



La secrétaire

J. AUBERT